

Le droit et la justice au crible des parlements

Séminaire à l'intention des instances parlementaires des droits de l'homme organisé conjointement par l'Association pour la prévention de la torture, l'Union interparlementaire et la Commission internationale de juristes

GENÈVE, SIÈGE DE L'UIP, 25-27 SEPTEMBRE 2006



PROGRAMME PROVISOIRE

LUNDI 25 SEPTEMBRE

- 08h.00 – 09h.30 Inscription des participants et distribution des documents
- 09h.30 – 10h.15 ► **Séance inaugurale**
- Allocution de bienvenue de M. Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire
 - Allocution de Mme Louise Arbour, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
 - Discours d'ouverture de Mme Martine Brunschwig-Graf, Présidente de l'Association pour la prévention de la torture et membre du Parlement suisse, et de M. Nicolas Howen, Secrétaire général de la Commission internationale de juristes
 - Election du Président et du Rapporteur du Séminaire
- 10h.15 – 11h.00 ► **Exposé liminaire : Le droit et la justice au crible des parlements**
M. Khemais Chammari, ancien membre du Parlement de la Tunisie, expert des droits de l'homme et lauréat en 1997 du Prix international des droits de l'homme de la ville de Nuremberg
- 11h.00 – 13h.00 **Privation de liberté : le droit et la pratique**
- Arrestation et détention
Mme Susan McCrory, Directeur de recherche du Conseil international pour l'étude des droits humains
- 14h.30 – 16h.00 - Interdiction de la torture et d'autres traitements inhumains dans le droit international (et atteintes à cette interdiction)
M. Manfred Nowak, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- 16h.00 – 16h.15 Pause café
- 16h.15 – 18h.00 - Le devoir des parlements et de leurs membres de prévenir la torture et d'assurer des conditions humaines de détention : action législative et mesures de contrôle
Mme Loretta Rosales, Membre de la Chambre des représentants des Philippines et Mme Ana María Mendoza de Acha, sénatrice (Paraguay)
- 18h.00 Réception (Siège de l'UIP)

MARDI 26 SEPTEMBRE

- Assurer l'équité dans l'administration de la justice**
- 09h.30 – 11h.15 - Le droit à un procès équitable : vue d'ensemble
M. Nicholas Howen, Secrétaire général de la Commission internationale de juristes
- La présomption d'innocence, l'égalité des armes et le droit d'être jugé dans un délai raisonnable : ce que les parlements peuvent faire pour garantir ces éléments essentiels du droit à un procès équitable
M. Leandro Despouy, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats
- 11h.15 – 11h.30 Pause café



- 11h.30 – 13h.00 - Comment assurer une justice indépendante et impartiale, pilier de la démocratie
M. Leandro Despouy et Mme Eva Joly, ancien juge et conseillère spéciale de l'Agence de coopération et de développement de la Norvège
- 14h.30 – 16h.00 **Sécurité et justice**
- Le recours aux tribunaux militaires
M. Federico Andreu-Guzman, Secrétaire général adjoint de la Commission internationale de juristes
- La détention administrative pour des motifs de sécurité
Mme Leila Zerrougui, Présidente du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire
- 16h.00 – 17h.00 **Dialogue avec le Président du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, M. Luis Alfonso de Alba, sur les travaux du Conseil des droits de l'homme nouvellement créé**
- 17h.00 – 18h.30 **La lutte contre l'impunité : la Cour pénale internationale et la justice transnationale**
M. Roberto Garretón, avocat spécialisé dans les droits de l'homme (Chili), ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

- 9h.30 – 11h.00 **L'exécution des peines**
- La peine, son but et ses formes
Mme Sanji Monageng, juge, membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
- La privatisation des prisons et ses conséquences sur les droits de l'homme des détenus
M. Ira Robbins, professeur de droit, American University, Washington (Etats-Unis)
- 11h.00 – 11h.15 Pause café
- 11h.15 – 13h.00 **Les groupes vulnérables**
- La détention des demandeurs d'asile, des immigrants et des handicapés mentaux
Mme Leila Zerrougui, Présidente du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire
- 14h.30 – 15h.45 - La justice pour mineurs
M. Vitit Muntarbhorn, Professeur de droit, Chulalongkorn University, Bangkok, Thaïlande, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique du Corée, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie
- 15h.45 – 16h.00 Pause café
- 16h.00 – 18h.00 - Evaluation des participants
- **Conclusion**